

## Conseils d'utilisation et d'entretien:

- Les rejets de **produits d'entretien** de la maison (eau de Javel, détergents...) correspondant à une **utilisation habituelle, peut perturber le fonctionnement** des installations. Utiliser des produits adaptés aux fosses.
- Les **déversements importants** de produits tels que white-spirit, peinture, huiles, médicaments, acide, soude sont **interdits**.

### Conseils d'entretien :

Les installations doivent être vérifiées et entretenues régulièrement de manière à assurer :

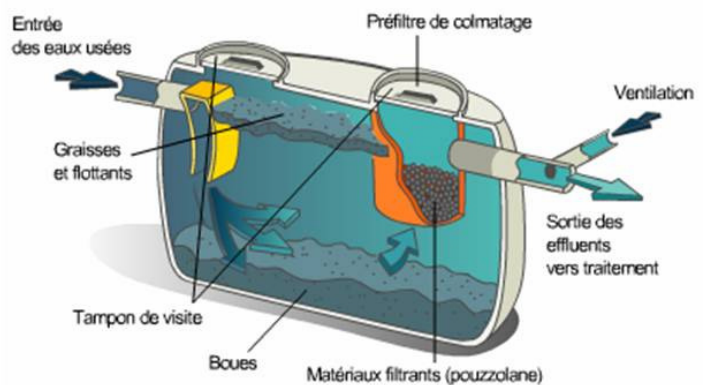
- le **bon état** des installations et des ouvrages
- le **bon écoulement** des effluents jusqu'au dispositif de traitement
- l'**accumulation normale des boues** et des flottants à l'intérieur de la fosse toutes eaux et du bac à graisses.

L'**entretien** consiste essentiellement à **vidanger régulièrement** les dispositifs de prétraitement. L'entrepreneur ou l'organisme qui réalise une vidange est tenue de remettre à l'occupant ou au propriétaire un document comportant au moins les indications suivantes : Nom, adresse, date de vidange, caractéristiques, nature et quantité de matières de vidange, lieu d'élimination de celle-ci.

### ❖ Fosse toutes eaux :

**Vidange environ tous les 4-5 ans** pour éviter le colmatage du dispositif en aval du prétraitement. En fonction de l'intensité de l'utilisation la fréquence des vidanges peut varier. Ne jamais dépasser en boues la moitié de la hauteur de la fosse ➔ risque de relargage de grosses matières vers le traitement.

Les modalités de réalisation de la vidange doivent être adaptées aux caractéristiques de l'installation.



Il faut en particulier :

- éviter de vidanger pendant les périodes de nappes phréatiques hautes (périodes pluvieuses)
- laisser un fond de matières de vidange pour que la flore bactérienne redémarre
- ne pas nettoyer la fosse au jet d'eau sauf si on recherche des fissures ou toute autre dégradation
- enlever les dépôts accumulés au niveau des tubes plongeants, des cloisons situées à l'entrée et à la sortie de la fosse
- remplir la fosse d'eau claire à la fin de la vidange
- vérifier la corrosion des parties non immergées (équipement béton)

**Le remplissage d'eau claire avant la remise en service doit être systématiquement effectuée lors des vidanges.**

### ❖ Pré-filtre :

**Vérifier régulièrement (environ tous les 6 mois) :**

- l'absence de dépôt important sur les matériaux filtrants
- l'absence de corrosion des parties béton non immergées
- les arrivées d'air



**En cas de colmatage** ou lors des vidanges de la fosse toutes eaux et de préférence au moins tous les 2 ans :

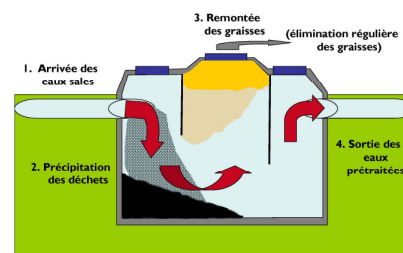
- sortir la pouzzolane ou autre du panier et la nettoyer au jet ou la changer le cas échéant
- vérifier l'état de fonctionnement de tout les dispositifs de prétraitement situés en amont (fosse toutes eaux, bac à graisse)

Pour ne pas envoyer dans le dispositif de traitement, tous les résidus retenus, le préfiltre doit être **nettoyé en retirant le matériau filtrant**.

### ❖ Bac à graisses :

**Vérifier régulièrement (tous les 3 ou 4 mois) :**

- le volume des dépôts et des graisses dans le dispositif
- l'absence d'odeur
- le non colmatage des canalisations en amont et en aval
- l'absence de corrosion (partie non immergée des équipements béton)



Une **vidange totale** des boues déposées au fond et des graisses accumulées en surface **doit être réalisée périodiquement (minimum 2 fois par an)**.

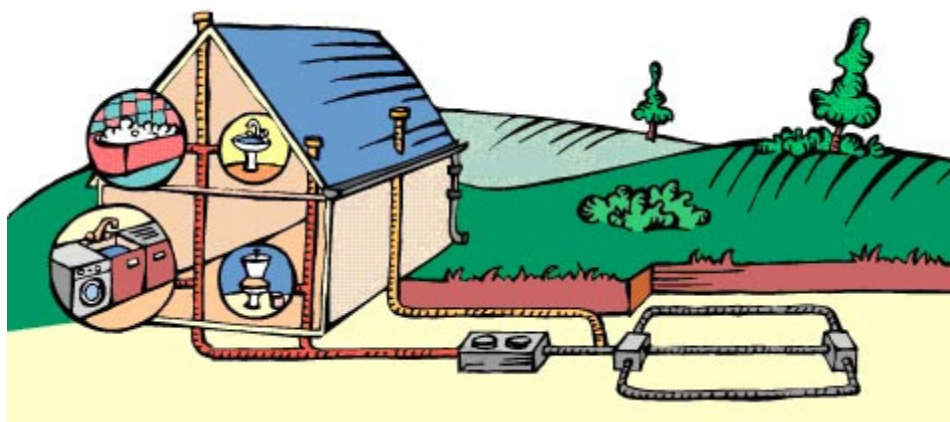
### ❖ Dispositifs de traitement :

**Vérifier** régulièrement par les regards le **bon écoulement** des eaux prétraitées et l'**absence de colmatage** des tuyaux d'épandage.

Si un colmatage partiel apparaît, on peut tenter d'y remédier :

- en réalisant un tringlage ou un curage des canalisations d'épandage depuis les regards
- en mettant hors service la partie colmatée pendant plusieurs semaines
- en envoyant une solution d'eau oxygénée à 50% dans les canalisations colmatées et en les laissant au repos pendant plusieurs jours

Pour les filtres à sable, remplacer la couche de sable colmatée, en cas de colmatage sévère.



## Aide à l'identification des causes possibles de mauvais fonctionnement

Symptômes	Causes et remèdes possibles
Dégagement de mauvaises odeurs dans le logement	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Evaporation de l'eau dans les siphons (inoccupation prolongée du logement, ...) (<i>attention au bac à douche doté d'un siphon de faible volume</i>) <b>Faire couler de l'eau</b></li> <li>➤ Absence de siphons au niveau de vos équipements domestiques</li> <li>➤ Absence de ventilation primaires* et/ou secondaire*</li> <li>➤ Défaut d'étanchéité au niveau des raccordements (réduction, ...), de la sortie de toiture de la ventilation secondaire (odeurs dans les combles, ...)</li> </ul>
Dégagement de mauvaises odeurs par les dispositifs de prétraitements	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Absence ou mauvaise conception / réalisation de ventilation(s) (diamètre des canalisations &lt; 100 mm, canalisation bouchée, orifice de ventilation mal positionné, extracteur inefficace, absence de ventilation primaire...)</li> <li>➤ Mauvaise circulation d'air dans le bac à graisses ou la fosse toutes eaux (présence d'une hauteur excessive de dépôt en surface) <b>faire vidanger</b></li> <li>➤ Mauvaise étanchéité des raccords ou tampons de visite</li> </ul>
Corrosion du béton de la fosse toutes eaux (zone au-dessus du niveau d'eau)	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Absence ou mauvaise conception / réalisation de la ventilation secondaire en sortie de fosse</li> <li>➤ Inefficacité de l'extracteur</li> </ul>
Colmatage des canalisations de collecte des eaux usées	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Obturation par un corps étranger : <b>canalisation à curer</b></li> <li>➤ Pente des canalisations insuffisantes, contre-pente</li> <li>➤ Sous-dimensionnement des canalisations</li> <li>➤ Dépôt de graisses : absence de bac à graisses et longueur des canalisations avant la fosse toutes eaux trop importante</li> <li>➤ Ecrasement des canalisations</li> </ul>
Bac à graisses ou fosse toutes eaux engorgés	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Vidange trop espacées : <b>faire vidanger</b></li> <li>➤ Sous-dimensionnement des ouvrages</li> </ul>
Préfiltre colmaté et regard de répartition (en aval de la fosse)	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nettoyage trop espacé</li> <li>➤ Mauvais fonctionnement ou défaut d'entretien des dispositifs de prétraitement</li> <li>➤ Sous-dimensionnement des ouvrages de prétraitement</li> <li>➤ Sous-dimensionnement ou mauvaise conception du préfiltre</li> </ul>
Entraînement de matières solides en aval de la fosse toutes eaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Vidange trop espacées : <b>faire vidanger</b></li> <li>➤ Sous-dimensionnement de la fosse toutes eaux</li> <li>➤ Réseau d'eaux pluviales raccordé au réseau d'évacuation des eaux usées : <b>séparer les 2 réseaux</b></li> </ul>
Colmatage des tuyaux d'épandage	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mauvaise répartition des eaux usées entre les tuyaux d'épandage</li> <li>➤ Mauvais fonctionnement des dispositifs de prétraitement</li> <li>➤ Sous-dimensionnement ou mauvaise conception et/ou réalisation du dispositif de traitement</li> <li>➤ Choix des granulats (forte teneur en fines, granulométrie non adaptée...)</li> <li>➤ Ecrasement des drains</li> </ul>

\***ventilation primaire** : décompression des conduites afin d'éviter que le siphon ne se vident (prolongement jusqu'au toit des canalisations de descente des eaux usées pour créer un appel d'air), généralement connectée sur la conduite d'évacuation

\***ventilation secondaire** : branchée après la fosse toutes eaux. Elle doit être remontée au-dessus du faîtiage munie d'un extracteur des gaz afin d'évacuer les gaz de la fosse.